



Annonces légales p 21 à 27

Économie

LaVie : purificateur d'eau écolo

Purifier l'eau du robinet en 15 minutes, telle est la promesse du purificateur d'eau LaVie inventé par deux Lambescains qui ne manquent pas d'idées.

«L'EAU C'EST LA VIE». Ce slogan, c'est celui de Pascal Nuti et Saadi Brahmi, deux inventeurs lambescains qui ont créé un purificateur d'eau innovant. Son principe : utiliser la lumière produite par des Led pour réduire tous les contaminants chimiques contenus dans l'eau du robinet en les atomisant. Le tout en moins de 15 minutes et avec une prise électrique. Créé en 2017, LaVie a remporté dès l'année suivante un Award au célèbre Consumer Electronics Show de Las Vegas. «Lors de ce salon, notre innovation a séduit le groupe Boulanger qui nous a commandé 500 produits», explique l'un des créateurs Saadi Brahmi.

Écoulés en quelques semaines, ce sont alors 4 000 purificateurs qui ont été commandés par le groupe Boulanger en 2019. «Avec notre boutique en ligne et nos autres revendeurs, nous avons vendus plus de 12 000 purificateurs l'an dernier».

Une progression importante que les deux associés ne veulent pas voir s'arrêter : «notre objectif pour 2021 est de réaliser un chiffre d'affaires de 2 millions d'euros. En 2020, nous avons réalisé 600 000 euros et 400 000 euros en 2019».

Pour y arriver, Pascal et Saadi, qui emploient quatre salariés,

espèrent notamment introduire le marché américain. «Nous avons signé un contrat de distribution avec une société américaine pour livrer toutes les universités et magasins bio du pays. Cela représente un énorme marché. Mais nous allons commencer petit, avec dans un premier temps, 1 000 unités envoyées pour arriver à 20 000 en 2022». Autre projet à venir : équiper les grands groupes hôteliers Français. «Nous allons travailler avec un groupe luxueux, dont l'objectif est de limiter sa production de déchet. L'idée est donc de remplacer les bouteilles d'eau en plastique qu'ils installent dans leurs 1 800 chambres par notre purificateur».

Car au-delà du gain en qualité gustative, le purificateur LaVie promet de vous faire gagner de l'argent. «Pour un consommateur d'eau minérale, le coût du purificateur est vite amorti, car il suffit d'un euro d'électricité pour traiter 1 000 litres d'eau», dit l'entrepreneur.

Face à ces arguments ce sont également les magasins Leroy Merlin qui vont prochainement commercialiser l'invention lambescaine.

Résultat, aujourd'hui, le purificateur LaVie est vendu à 90% en France «et notamment en région parisienne où le goût de l'eau



Pascal Nuti et Saadi Brahmi, les deux inventeurs.

n'est pas très agréable», précise Saadi Brahmi qui a fait le choix de sous-traiter la fabrication de ses purificateurs en Chine. Il l'indique : «aucune usine européenne ne peut nous fabriquer cette bouteille en borosilicat, qui a une transparence aux UV de 92%».

Car c'est bien une technologie innovante et exclusive, dont le brevet a été déposé, qui est utilisée : la photolyse du chlore par rayonnement UVA. «Nous sommes deux curieux qui aimons créer et qui sommes très attachés à l'environnement, c'est pour ça que nous nous sommes lancés dans ce projet. Il est nécessaire de protéger la planète, car en 200

ans, on a épuisé la terre, mais on peut se rattraper. En commençant par limiter sa consommation de bouteilles plastique par exemple», dit celui qui roule en véhicule électrique.

Alors après les bouteilles individuelles, c'est le marché des fontaines à eau que les deux associés veulent attaquer. «Nous travaillons sur un produit appelé LaSource, qui va utiliser le même procédé mais pour les bonbonnes d'eau».

ILS CHERCHENT UN MILLION D'EURO

Un nouveau projet qui pousse les deux Lambescains à ouvrir leur capital. «Nous voulons



doubler notre staff l'an prochain, mais aussi financer de nouvelles analyses en laboratoire et développer notre nouveau produit, c'est pourquoi nous lançons une levée de fonds auprès de

capitales risquées». Autrement dit, les deux associés cherchent un million d'euro. Avis aux investisseurs.

SANDRINE BEAUPRÉ

LES ECHOS

Un Provence Prestige virtuel

Salon Provence Prestige : une 27^{ème} édition pas comme les autres. Les fidèles de Provence Prestige n'ont pas de crainte à avoir. Ils pourront retrouver cette année encore leurs exposants préférés, mais aussi une sélection de nouveaux, de manière complètement virtuelle, depuis le site www.provenceprestige.com. Du 19 au 23 novembre, c'est donc sur une plateforme numérique que près de 70

artisans présenteront une sélection de produits, tous respectueux du savoir-faire et des traditions provençales, avec la possibilité d'achats en ligne en quelques clics.

Le réseau API se mobilise

Le réseau d'entraide API se mobilise en lançant le groupe Facebook : Le Club des Entrepreneurs API «Pays Salonnais». Confinés, fermés, en télétravail... Et pourtant tous mobilisés pour le maintien de l'acti-

tivité en Pays Salonnais ! Via la nouvelle page Facebook, API propose une publication par semaine et par membre pour faire connaître son activité. Mais aussi des débats autour de thématiques d'actualités liées à la création et au développement d'entreprise ou aux difficultés économiques. C'est surtout un lieu d'échanges.

Le Talk de l'UPE13

Pendant toute la durée du confinement, le siège de l'Upe

13 se transforme en véritable espace de Talk et d'échanges avec «Place des entrepreneurs». Un talkshow quotidien au format inédit, enregistré dans les locaux de l'Upe 13. Chaque jour, le président de l'Upe 13 ou un des membres du bureau invitera quatre patrons de TPE, PME ou grands groupes de tous secteurs d'activités à prendre la parole pour présenter sa stratégie et partager sa vision face à cette crise sanitaire et économique inédite. L'émission sera dis-

ponible sur la chaîne YouTube de l'Upe 13 : <https://www.youtube.com/user/entreprises13>

Partenariat signé

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes Côte-d'Azur et la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail Sud-Est viennent de signer un partenariat ayant pour objectif de faciliter les démarches des artisans en matière de prévention des risques et de préparation de leur retraite. www.cmar-paca.fr